**Commune de CHAMPSAC**
1, Rue des Fontaines
**87230 CHAMPSAC**

**N° 2026/059**
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**
**Du 26 octobre 2026**

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 12

Pouvoir :

Pour : 12
Contre :
Abstention :

L'an deux mille vingt-six,
le lundi 26 octobre à 18h00
Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPSAC,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
sous la Présidence d'Émeline CARON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/10/2026

**Présents** : Émeline CARON, Charles WACHENHEIM, Alain LACAUD, Carine LEBOUC, Jean-Louis MERLE, Elodie BOURDOU, Jérôme FREDON, Christian PROVILLE, Isabelle LATHIERE, Yannick LONGERAS, Esther MARIS, Christelle RAMA
**Absents :** Sophie LE GAL, Alain DUTHIER
**Pouvoir :** /
**Secrétaire de séance :** Charles WACHENHEIM

## 2026-059 Redevance d'occupation du domaine public (RODP) – M. GALLAS

Le Conseil municipal,
Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;
Vu la convention conclue avec M. GALLAS relative à l'occupation du domaine public ;
Considérant les dispositions prévues dans ladite convention, fixant le montant de la redevance d'occupation du domaine public à 15 € par an ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DÉCIDE,** à l'unanimité :

- **De fixer** la redevance d'occupation du domaine public due par M. GALLAS à : **15 € par an ;**
- **D'appliquer** cette redevance pour la période prévue par la convention, du **08/09/2026 au 07/09/2027 ;**
- **D'autoriser** Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

Ainsi dit et délibéré le jour, mois, et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
En Mairie le 26 octobre 2026

*Certifiée exécutoire le :* 26 octobre 2026
*Publié ou notifié le :* 26 octobre 2026

*Le secrétaire de séance,*

*Le Maire, Émeline CARON*

MAIRIE de CHAMPSAC 87 (Haute-Vienne)

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication ou notification.

Accusé de réception en préfecture
087-218703601-20261026-2026DB059-DE
Reçu le 28/10/2026